



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 25 – Semaine du 20 au 24 juin 2022

En bref

Tunisie :

- Le ministère des Finances publie les résultats provisoires de l'exécution budgétaire sur les quatre premiers mois de l'année 2022
- Des mesures prévues par le ministère de l'Economie pour l'amélioration du climat des affaires
- Le FMI est prêt à entamer les négociations officielles avec la Tunisie
- La BCT lance le paiement mobile en Tunisie
- 639 M TND d'engagements collectés pour la seconde tranche de l'emprunt national

Libye :

- A. Dbeiba forme un comité ministériel sur le mécanisme de réforme des subventions du carburant
- F. Bashagha se positionne sur l'issue de la crise pétrolière
- Lancement du Forum d'affaires franco-libyen à Paris organisé par le MEDEF

LE CHIFFRE À RETENIR

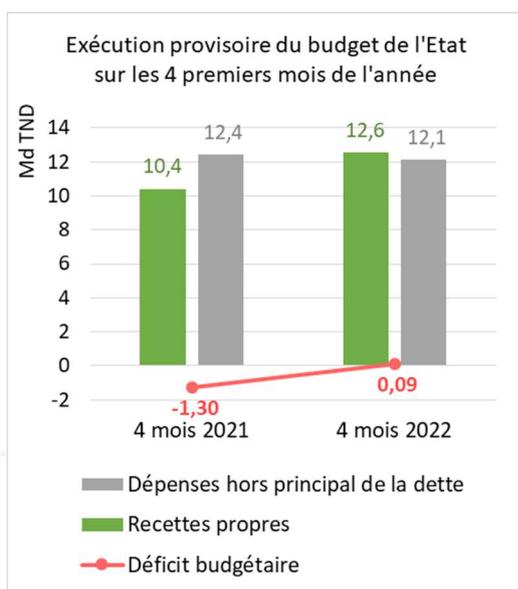
88,1 M

L'excédent budgétaire de la Tunisie au titre
des 4 premiers mois de 2022 (en TND)

Tunisie

- **Le ministère des Finances publie les résultats provisoires de l'exécution budgétaire pour les quatre premiers mois de l'année 2022**

Les résultats provisoires d'exécution budgétaire du mois d'avril font état de **ressources propres de 12,6 Md TND, en hausse de 20,7%** par rapport à la même période un an auparavant, de **dépenses (hors amortissement de la dette) de 12,1 Md TND, en baisse de 2,5%**, et **d'un excédent budgétaire de 88,1 M TND** contre un déficit budgétaire de 1,3 Md TND au titre des quatre premiers mois de l'année 2021. Les salaires absorbent 57% des dépenses (6,9 Md TND), les dépenses d'intervention 11% (2,6 Md TND) et celles d'investissement 9% (831,3 M TND). **L'encours de la dette publique atteint 106,5 Md TND de dinars à fin avril 2022**, contre 98 Md de dinars au cours de la même période en 2021. L'encours de la dette extérieure représente 61% du total de la dette publique (64,6 Md TND), les 39% restant représentant l'encours de la dette intérieure (41,9 Md TND).



- **Des mesures prévues par le ministère de l'Economie pour l'amélioration du climat des affaires**

Le ministère de l'Economie et de la Planification a récemment publié une [première vague de mesures pour l'amélioration du climat des affaires](#) en Tunisie. Le document s'inscrit dans le cadre du programme de réformes du gouvernement appuyé par la signature d'un accord de financement avec le FMI et a été élaboré à l'occasion de plusieurs réunions de dialogue entre le secteur privé et public dont la dernière session, le 15 juin, a permis la restitution de l'ensemble des travaux qui ont débutés fin mars. Plus de 180 personnes représentant l'administration, le secteur privé, et la société civile ont contribué à ces échanges. Le document finalisé fait ressortir plusieurs objectifs et mesures à travers différentes thématiques comme le cadre d'incitation à l'investissement, la création d'entreprise et l'entrepreneuriat, l'employabilité, la logistique, le commerce transfrontalier, l'accès au financement, la réglementation des changes, ou encore le système fiscal.

- **Le FMI est prêt à entamer les négociations officielles avec la Tunisie**

Les 20 et 21 juin, **le directeur de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) du FMI, Jihad Azour, était en visite officielle en Tunisie.** A l'occasion de son déplacement, Jihad Azour s'est entretenu avec la Cheffe du gouvernement, Najla Bouden, et le Président de la République, Kaïs Saïed, sur les réformes de moyen et long terme que doit mener la Tunisie pour retrouver une situation économique viable. Les discussions ont également porté sur l'amélioration du climat des affaires, la création d'emplois et l'importance de l'intégration de toutes les parties prenantes dans le dialogue autour des mesures de réforme. A l'issue de cette mission, le directeur de la région MENA du FMI a déclaré que **le Fonds était prêt à débiter les négociations officielles sur la mise en place d'un accord de**

financement dans les prochaines semaines. Il a également rappelé **la nécessité d'engager au plus vite les réformes au vu de la gravité des répercussions du conflit russo-ukrainien**, en saluant toutefois la récente publication du plan de réformes du gouvernement tunisien.

- **La BCT lance le paiement mobile en Tunisie**

Le 21 juin, **la Banque Centrale de Tunisie (BCT) a officiellement lancé l'utilisation du paiement mobile domestique dans le pays.** Une initiative qui permettra d'accélérer la transition vers la digitalisation des paiements, le decashing, la transparence et d'améliorer l'inclusion financière. Lors de la cérémonie de lancement, le gouverneur de la BCT, Marouane El Abassi, a invité l'ensemble des parties prenantes à garantir l'utilisation des paiements mobiles notamment à travers une communication pour insister sur le potentiel et l'importance du projet. Des conventions d'adhésions au switch mobile national ont par ailleurs été signées entre la Société Monétique de Tunisie (SMT), des banques tunisiennes publiques et privées et des établissements de paiements. En parallèle de cette annonce, la 6^{ème} édition du Tunisia Digital Summit a eu lieu les 22 et 23 juin. Le gouverneur de la BCT y a déclaré que l'ensemble des banques tunisiennes intégreront le paiement mobile d'ici quelques mois car selon lui « la digitalisation est une des solutions qui sera salutaire pour l'économie nationale ».

- **639 M TND d'engagements collectés pour la seconde tranche de l'emprunt national**

Le ministère des Finances avait publié le 20 mai un arrêté précisant les modalités d'émission de la seconde tranche de l'emprunt national obligataire pour 2022. Cette seconde tranche, dont les opérations de souscriptions ont démarré le 1^{er} juin, devait s'élever au minimum à 350 M TND (107,9 M EUR). [Selon Tunisie Clearing](#), en charge de la tenue des registres des souscripteurs, **le total des engagements a**

atteint 638,9 M TND (195,5 M EUR) le 22 juin, soit 183% de la valeur cible de cet emprunt. Les intermédiaires en Bourse concernent 67% des souscriptions (428 M TND), tandis que les 33% restant sont relatifs aux établissements bancaires (210,8 M TND). La loi de finances 2022 a prévu une levée totale de 1,4 Md TND (431,6 M EUR) dans le cadre de cet emprunt national obligataire.

Libye

- **A. Dbeiba forme un comité ministériel sur le mécanisme de réforme des subventions du carburant**

Le gouvernement d'Abdelhamid Dbeiba a adopté la résolution n° 539/2022 visant à former un comité ministériel dirigé par le ministre d'État aux affaires économiques afin de réaliser le suivi du mécanisme de **remplacement des subventions directes au carburant par des subventions en espèces ciblant les citoyens et versées directement sur leur compte bancaire**. La résolution stipule que le comité ministériel doit soumettre son rapport au plus tard un mois à partir de son adoption. L'article 3 de la résolution prescrit que le comité doit i) réaliser un inventaire annuel des quantités de carburant importées et produites localement, ii) déterminer le coût total des quantités de carburant importées et produites localement, iii) déterminer la valeur des subventions en espèces pour chaque citoyen selon le budget annuel des subventions, et iv) déterminer le mécanisme de distribution des subventions en espèces aux citoyens et les moyens de le mettre en œuvre.

- **F. Bashagha se positionne sur l'issue de la crise pétrolière**

Dans une déclaration à la presse, le Chef du gouvernement basé à Tobrouk, F. Bashagha, a indiqué que **le blocus des installations pétrolières en Libye prendrait fin si la Banque Centrale de Libye**

débloquait des fonds pour le budget de son gouvernement de 89,6 Md LYD approuvé par la Chambre des Représentants. En effet, le Premier ministre libyen considère que lorsque les revenus pétroliers seront distribués équitablement, les citoyens du croissant pétrolier ne bloqueront plus l'exploitation des champs pétroliers.

- **Organisation d'un Forum d'affaires franco-libyen à Paris par le MEDEF**

Le MEDEF a organisé le 20 juin un Forum d'affaires franco-libyen en partenariat avec la Chambre de commerce franco-libyenne (CCFL) et la Fédération générale des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture libyennes. A cette occasion le président de la Fédération, Mohammed Al-Raaed, a souligné que **les priorités étaient le renforcement de la coopération commerciale et économique bilatérale, notamment dans le domaine de la production d'énergie solaire, et la régulation du prix des produits de base en Libye**.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international